

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 63 (1998-1999)

Artikel: Robert Colliard : les luttes d'un leader paysan
Autor: Cotter, Christophe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ROBERT COLLIARD: LES LUTTES D'UN LEADER PAYSAN

CHRISTOPHE COTTET

«M. Colliard, chef agrarien, parcourt les principales localités du district [...]. On l'entend pérorer dans les cafés, critiquer les autorités et présenter ses candidats. Ces fiers paladins désirent courir une bordée sur les flots agités de la politique, mais le vaisseau qui porte la fortune du parti agraire pourrait bien sombrer avant d'arriver au port. [...]. Les procédés de ces ambitieux [...] dénotent une aberration de l'esprit, une déformation du jugement et constituent un manque de justice élémentaire envers la députation conservatrice [...].»¹

Nous sommes en 1926, date de la première élection au Grand Conseil fribourgeois à laquelle le nouveau parti agraire (PAI) de Robert Colliard se présente. *La Liberté* de Fribourg publie en ces termes ses commentaires sur la campagne agrarienne.

Mais laissons le temps s'écouler... revenons à Châtel-St-Denis, dans le Restaurant le Tivoli, qui a appartenu à Robert Colliard. En parcourant du regard les gravures sur bois qui ornent ce lieu sympathique, vous apercevrez, outre Robert Colliard, son cigare et son grand chapeau, un grand nombre de personnalités connues dans le canton de Fribourg, quelques «étrangers» illustres également, tel le Général Guisan, Rudolf Minger, Gustave Doret... Ces sculptures ne sont pas seulement des portraits, elles représentent aussi la démonstration d'une culture fribourgeoise campagnarde du XX^e siècle, qui a bercé Robert Colliard, l'a influencé, a déterminé toute son existence. Cet homme haut en couleur est toujours demeuré fidèle à ce concept, à cette manière de voir... typiquement veveysanne, dira-t-on, jusqu'à demander à des artistes de l'illustrer sur les murs de son café.

Cette culture est issue, comme lui, d'un milieu principalement campagnard, milieu qui a dû quitter les rives de l'immobilisme ancestral pour naviguer avec son temps et cheminer avec le progrès. Il est juste de souligner que le progrès demeure la mesure de tout, même de la réaction. Notre XX^e siècle est à ce propos une période privilégiée: seuls ceux qui l'ont vécu d'un bout à l'autre savent de quoi il en retourne; il ne nous

¹ *La Liberté*, 2 décembre 1926, p. 4, article non signé intitulé *En Veveyse*.

reste, quant à nous, que l'imagination et la passion de l'histoire. C'est pour cette raison que l'étude sur les Fribourgeoises et Fribourgeois entre tradition et modernité est tellement précieuse, car elle se propose de disséquer non le progrès lui-même, mais les réactions des gens eux-mêmes, confrontés au choix crucial entre conservatisme et réformisme.

Dans le cadre de ce thème, nous allons traiter de la contribution politique et humaine de Robert Colliard. Nous nous proposons de parler de l'homme tout d'abord, de son parti ensuite et de décrire en fin de compte quelques-unes de ses batailles politiques.

Robert Colliard est né le 26 mai 1887 à Châtel-St-Denis, chef-lieu du district de la Veveyse. Il est issu d'une famille d'agriculteurs. Il suit ses classes primaires dans sa ville, puis «émigre» en Suisse alémanique pour fréquenter une école secondaire à Schwytz. Ce séjour linguistique lui sera très profitable, aussi bien au niveau de l'apprentissage d'une autre grande culture nationale, qu'au niveau des différentes amitiés qu'il va nouer dès cette époque et qui lui serviront beaucoup par la suite.

Malheureusement, le jeune Robert perd son père relativement tôt, en 1900, et, de ce fait, doit lui suppléer à la ferme familiale. Ainsi, il va prendre conscience de l'évolution de la paysannerie et la lente dégradation des conditions de vie des masses agricoles. Il sait le dur labeur de son voisin, puisqu'il le partage et le subit en tout temps.

Une vocation politique sur fond de crise agricole

Nous ouvrons une parenthèse sur la crise agricole qui a sévi à la fin du siècle passé. Nous y trouverons des éléments incontournables pour comprendre les motivations et les combats de Robert Colliard. Dès les années 1850, l'agriculture suisse connaît une rapide mutation. Ce ne sont plus les angoisses d'une mauvaise récolte qui prédominent, mais la peur, bien réelle, palpable, de ne pas pouvoir écouler sa production. Les moyens de transport, de plus en plus sophistiqués, ont permis aux industriels et aux grossistes de se fournir à meilleur marché à l'étranger. Dès lors, le marché intérieur s'ouvre à la concurrence, sans aucune mesure de protection pour le paysan suisse qui ne peut plus vendre ses céréales. C'est la crise du blé, avec son cortège de misères.

Beaucoup d'agriculteurs choisissent alors l'option d'élever du bétail, dont les dérivés étaient restés économiquement stables jusqu'alors. La trêve est cependant de courte durée, le prix du lait et des marchandises carnées subissent le même fléchissement rapide vers le bas que les céréales. Le système agricole suisse s'écroule brusquement et le gouvernement se voit contraint de prendre des mesures d'urgence, pour la première fois en Suisse. Le mal est fait et l'agriculture de notre pays a commencé sa lente descente aux enfers. Certains lobbies manufacturiers pensent même à la sacrifier sur l'autel de la productivité et du rendement, parce qu'ils la croient incapable de tout progrès. Ils

veulent lui substituer le credo du capitalisme sauvage: abolir tout droit de douane, vivre de la transformation des matières premières par le génie et les mains suisses, devenir prospères par la loi de la valeur ajoutée.

En 1850, notre agriculture suffisait presque à nourrir le pays, mais, à l'orée de la Première Guerre mondiale, elle en est très loin... L'Union Suisse des Paysans lui accorde la capacité de nourrir la moitié, voire les deux tiers de la population... Il faudra la première grande tragédie mondiale de ce siècle pour que le peuple suisse comprenne la nécessité du maintien d'une agriculture en bonne santé. C'est l'apprentissage par l'estomac... et le rationnement. L'agriculture avait prouvé à la fin de la Première Guerre mondiale que le pays avait besoin d'elle.

Robert Colliard a vécu une grande partie de cette crise, a vu la misère qui en a découlé. Ce brave campagnard n'a pas plié l'échine sous la charge, mais s'est relevé et s'est battu avec ses armes naturelles, son charisme, sa verve légendaire, sa grosse voix, sa carrure imposante et... son grand cœur. Il n'est pas homme à fuir la réalité, il va réagir en «terrien»! Il va passer en revue les problèmes, aggravés encore, après le premier conflit, par une épidémie de fièvre aphteuse, va les sérier et s'orienter vers les décisions logiques que son éducation et son courage lui imposent: la lutte pour la défense du statut de paysan sur le plan politique.

La création du parti agraire (1922) et son ténor

Il est bel et bon de vouloir entamer une carrière politique, mais quel camp rallier? En 1920, n'existaient en Veveyse que les conservateurs et les radicaux. Le plus petit district du canton était traditionnellement un fief conservateur. Cette situation met Robert Colliard mal à l'aise. Il ne se sent en harmonie avec aucun des deux camps, qui, à son avis, n'ont ni les possibilités, ni même la volonté de déterminer comme objectif principal la défense du paysan. On enregistre bien, à ce moment-là, les premières menées socialistes dans le canton, mais, suite à la grève générale de 1918, les masses agricoles ne se sentent aucunement attirées par cette propagande révolutionnaire.

Il devait y avoir une voie médiane, et ce sera la création du parti agraire à Châtel-St-Denis, le 5 mars 1922. Le but est de réaliser un parti neuf², un terreau où l'on pourra ensemer des graines fécondes pour la paysannerie, et non s'arranger de compromis boiteux, dans le seul but de conserver une large majorité gouvernementale. Robert Colliard explique ses motivations et ses raisons pour fonder ce parti:

² Nous parlons ici de parti politique neuf sur le plan fribourgeois. Force est de constater que le leader châtelois a trouvé son inspiration en Suisse alémanique, découvrant avec le BGB de Minger et le parti agraire zurichois un exemple tentant.

«Je n'ai pas fait de politique jusqu'à 35 ans, après la guerre. Mais après la guerre de 14, quand le lait a baissé de 10 à 15 centimes, les paysans sont tous tombés dans une détresse épouvantable, la grande majorité, et à ce moment-là, aux Chambres Fédérales, les partis historiques les ont laissé tomber. Alors c'est à ce moment-là que ça m'a frappé, et j'ai jugé à propos, moi qui n'étais affilié à aucun parti jusqu'à ce moment-là, de fonder ce parti paysan de façon à ce que les paysans soient unis. Ils sortent de la même église, avec la même tenue d'armailli, et en sortant de l'église ils votent les uns contre les autres, alors qu'ils ont les mêmes intérêts et la même conception de la vie au point de vue religieux, moral... et ils votent les uns contre les autres avec des étiquettes politiques qui ne devraient pas être les leurs.»³

La fondation de ce nouveau parti agraire apporte à Robert Colliard beaucoup d'honneurs, d'obligations: il est conseiller communal à Châtel-St-Denis de 1922 à 1927, syndic de 1927 à 1942, député au Grand Conseil fribourgeois de 1926 à 1957, conseiller national de 1939 à 1942 et de 1951 à 1960. Il quitte la vie publique en 1960, pour des raisons de santé. A part l'action politique, on peut citer plusieurs autres activités: sergent-major dans la cavalerie, il joue un rôle dans la société cantonale des sous-officiers. Il est couronné de lutte suisse en 1912 et fut un gymnaste médaillé. Il exerce en outre la double profession de paysan et de cafetier. Il est aussi membre fondateur du Chœur d'église de Châtel-St-Denis. Certaines personnes se souviennent avec émotion et nostalgie des *Minuit chrétien* qu'il entonnait en soliste lors de la messe de minuit. Avec la chanson, nous arrivons à l'un de ses plus grands succès: Robert Colliard est surtout connu pour avoir été le soliste du *Ranz des vaches* de la Fête des vigneronns de 1927. Cet événement le rendit célèbre et il put mettre cette notoriété au profit de son combat pour la défense de la paysannerie.

Au niveau politique, Robert Colliard assume toutes ses charges avec un dévouement et un engagement exemplaires. Il est rarement absent lors des séances du Grand Conseil et jamais sans excuse valable. Les participations aux séances ne sont pas un acte purement passif: ce tribun à la verve intarissable intervient souvent, défend ses idées avec acharnement et se manifeste bientôt comme le leader charismatique de la lutte en faveur de la paysannerie. De 1926 à 1951, au Grand Conseil fribourgeois uniquement, il prend la parole 295 fois, dépose 15 interpellations, 5 motions et 1 question écrite. Somme de travail colossale, quand on pense que certains députés se contentent d'un rôle de figuration muette...

³ Entretien de la Radio Suisse Romande avec Robert Colliard, à l'occasion de son 80^e anniversaire, au café du Tivoli à Châtel-St-Denis.

Tout cela pour vous signifier l'homme, sa carrure, son charisme. Un homme politique loyal et combatif, un sportif médaillé et couronné, un chanteur émérite, qui s'est même produit à la Scala de Milan, un armailli, un agriculteur, un cafetier, mais, bien plus que cela, un mari, un père, un ami... Un homme qui avait coutume de révéler n'avoir pas d'ennemis, mais seulement des adversaires politiques. Tel est donc cet homme: traditionnel, par éducation et par choix, mais novateur dans de nombreux domaines; Robert Colliard fonde le parti agraire en 1922, à Châtel-St-Denis, mais fonde aussi les Laiteries Réunies; c'est un homme qui sait aller de l'avant.

Le parti agraire, devenu PAB, parti des paysans, artisans et bourgeois ou plus tard encore PAI, parti des paysans, artisans et indépendants se nomme maintenant UDC, Union démocratique du centre. C'est tout d'abord, dans le canton de Fribourg du moins, un parti minoritaire, qui a compté au maximum 15 députés au Grand Conseil, 1 Conseiller d'Etat et 1 Conseiller National. Avant de résumer l'histoire du parti fribourgeois, nous avons ressenti le besoin d'introduire notre sujet par l'étude des causes principales qui ont participé de sa création. Nous avons parlé auparavant de la crise agricole, due principalement aux importations de produits étrangers et au manque de soutien de la part des milieux industriels. Tous ces éléments effrayeront les agriculteurs et les obligeront à fonder un mouvement pour les représenter. Mais il nous faut aussi remarquer l'importance de la loi sur la représentation proportionnelle. Seul le remplacement du système majoritaire a permis à ces petits mouvements de s'inscrire dans le paysage politique des cantons et de la Confédération.

Les Fribourgeois n'ont pas été les premiers à fonder un tel parti agrarien: ils ont eu au moins deux illustres prédécesseurs: les Zurichois et les Bernois. Le nouveau BGB de Rudolf Minger inspirera Robert Colliard dans sa tentative de promouvoir un tel mouvement sur terre fribourgeoise. Il nous faut donc avancer le fait que le succès de ces exemples suisses alémaniques furent une vraie inspiration pour les Fribourgeois. Nous pouvons cependant poser l'hypothèse que le mouvement fribourgeois possède une spécificité particulière: il y eut deux tentatives de création d'un tel parti, dans deux régions différentes, au nord et au sud du canton, et ceci par des personnages qui n'avaient pas beaucoup de contact entre eux. Les Moratois s'essayèrent d'abord à l'exercice en 1921, puis les Veveysans suivirent en 1922, avec Robert Colliard. La fondation d'un parti agraire dans la région de Chiètres est un événement peu connu de l'opinion publique et assez peu relaté par la presse de l'époque. Au départ, la base électorale représentait un groupement d'agriculteurs et de *«gens que l'agriculture intéressait au plus haut point»*. En fait, le district du Lac ressemble par quelques aspects au canton de Berne. Premièrement, le Lac est considéré comme un fief radical, comme Berne; deuxièmement, la confession la plus répandue est le protestantisme; le Lac et Berne ont enfin des frontières communes et, dans une partie du district tout au moins, les habitants sont de

culture germanophone. Dès lors, il ne faut pas s'étonner que, à l'occasion de réunions paysannes dans le Moratois, on ait accueilli des orateurs bernois issus du jeune BGB de Minger.

En 1921, après l'acceptation de la proportionnelle, une assemblée constituante est convoquée et le parti agraire du district du Lac est fondé. Charles Girod, industriel à Courtepin, s'impose comme chef de file. Le parti radical essaye de négocier un retour dans ses rangs des adhérents de ce mouvement, mais en vain. Aux premières élections au Grand Conseil, les agrariens, sans grands moyens, peuvent compter sur la mobilisation paysanne et placent trois des leurs dans l'auguste assemblée, sur 13 sièges à pourvoir pour le district. Ce fut malheureusement un succès sans lendemain. Il resta uniquement dès 1926 un embryon de parti agraire dans le Lac, vivant de listes d'entente avec les partis historiques locaux. Il faudra attendre les années 1950 pour qu'il réintègre le parti agraire fribourgeois, issu de la création veveysanne.

La Veveyse, un terroir fertile pour le parti agraire fribourgeois

La fondation du parti en Veveyse tranche par contre avec le cas du Lac. En effet, le plus petit district du canton, le plus au sud, est traditionnellement un fief conservateur, où les radicaux ont beaucoup de mal à faire élire l'un des leurs au Grand Conseil. Les socialistes n'y ont même pas fondé de parti ou de cellule. Pour les sept députés que compte le district au Grand Conseil, la dépense d'une campagne électorale coûteuse n'est pas de mise pour les grandes formations politiques.

La Veveyse est aussi un district à vocation agricole, où les paysans représentent, vers 1920, la majeure partie des travailleurs. Trois cercles se sont pourtant fondés à Châtel-St-Denis: le cercle d'agriculture, dévolu aux paysans, le cercle catholique, fief du parti conservateur et le cercle radical. Lors d'élections, les commissions de ces cercles se réunissaient et se décidaient pour une liste d'entente. Le jeu politique se déroulait alors sans passions trop exacerbées. Tout cela allait changer avec l'arrivée du nouveau parti paysan... Dès lors se pose une question: pourquoi le district de la Veveyse, district notoirement calme, catholique et conservateur se décide-t-il un beau jour à fonder un parti agraire? Bien entendu, nous pourrions considérer la crise qui frappe nos campagnes, les abus locaux du parti conservateur, qui pratique volontiers le népotisme, le gel du jeu politique qui empêche tout développement, un certain malaise des paysans dans des partis multi-classes et encore bien d'autres facteurs. Tous ces éléments forment une partie de la solution de cette énigme. Mais bien plus que cela, la réponse réside dans l'activité de Robert Colliard.

C'est Colliard, indéniablement, qui a donné son impulsion au mouvement paysan en Veveyse, qui a principalement œuvré pour sa promotion dans tout le canton. Il a pris le contrôle du Cercle d'Agriculture du chef-lieu veveysan et en a fait la base politique

du jeune parti. Ce fait se révèle capital: sans le Cercle d'Agriculture, le parti agraire n'aurait pas pu naître. Il est vrai que nous avons tendance à parler du créateur de ce parti comme un «deus ex machina», comme un homme incontournable et providentiel. Force est de constater que les coups de massue électoraux de ses adversaires politiques, pendant 40 ans de vie publique, ne facilitent certainement pas une vision objective du personnage. Bien souvent, ces attaques virulentes nous le font considérer comme une victime, et cela rend Robert Colliard encore plus sympathique. Il est, selon les gens, soit tout noir, soit tout blanc. Arriviste peu scrupuleux pour certains, il devient l'homme de la situation pour d'autres; cependant, à sa retraite politique, tous dans le canton, adversaires et amis, seront unanimes à reconnaître que Fribourg avait perdu un personnage honnête, loyal, intelligent et généreux.

Robert Colliard utilisa donc le cercle d'agriculture comme base, y exposa ses idées et gagna ses compagnons paysans à sa cause. Un fait l'aida certainement: il avait fondé cette même année la société de laiterie de Châtel-St-Denis. Il réunit les cinq laiteries du chef-lieu, toutes en difficulté, puisque la fabrique Nestlé les abandonnait, et trouva un débouché pour leurs produits en premier lieu chez des privés de la région lémanique, puis à la Fédération romande de laiteries, sise à Vevey. Cet organisme assurait à la société châteloise un bon rapport pour son lait. De ce fait, Robert Colliard s'était rapidement allié tous les paysans du bourg. Ce fut donc assez facilement qu'il put créer le parti à l'occasion des élections communales de 1922. Il n'en reste pas moins que l'initiative était risquée.

Pourquoi avoir fondé un autre parti, et ne pas avoir rejoint, par exemple, les rangs des conservateurs? En rapport avec la lutte acharnée des partis historiques, les paysans, pensait Robert Colliard, voteraient plus facilement pour un organisme créé par l'un des leurs, un organisme neuf, qui apporterait enfin quelque espoir de changement. Mais, en examinant les faits de plus près, il nous est difficile de trouver vraiment la vérité: Robert Colliard fonda-t-il le parti de manière désintéressée, ou bien l'ambition politique tenait-elle une importance primordiale dans son existence, le poussant à créer le parti par calcul? Ses détracteurs ont opté pour la seconde possibilité, alors que ses fidèles n'envisagent pour leur part que la première. A témoin cette citation, qui a le mérite de nous donner une description de Robert Colliard par l'un de ses intimes:

«Robert Colliard s'est trouvé plongé dans l'action politique par nécessité. Ce fut le sort fait à la paysannerie, au sortir de la Première Guerre mondiale, qui déclencha en lui ce réflexe vital qui le conduisit, au nom de la solidarité, à grouper des hommes en vue de ce but commun. Il n'envisageait pas, au départ, d'être le concurrent d'autres hommes, d'être, à travers son parti le concurrent d'autres partis. Il croyait en l'amitié. C'est aux obstacles semés sur sa route qu'il apprit les règles, souvent dures et faussées par la malice des hommes, de l'action politique. Robert Colliard avait le sens inné des

*subtilités. Mais il lui manquait de savoir taire certaines vérités, de se résigner à l'injustice. Il lui manquait la pratique de ces euphémismes qui permettent d'appeler les choses autrement que par leur nom.»*⁴

Mais revenons au parti agraire. Le parti fut donc fondé pour les élections communales de 1922, où il remporta trois sièges sur sept. Les élections communales suivantes se passèrent aussi bien, et aujourd'hui encore, le parti agraire est fortement représenté au sein du Conseil communal de Châtel-St-Denis.

Nous avons appelé l'ère 1921-1951 la période contestataire, car le parti agraire va chercher progressivement à s'intégrer dans le jeu politique, en jouant un rôle d'opposition ou même de contestation contre la prééminence des autres partis, principalement le parti conservateur. C'est seulement en 1952 que le groupe agrarien va participer à l'exécutif fribourgeois et donc prendre ses responsabilités face au peuple souverain. De 1922 à 1926, Robert Colliard donne un grand nombre de conférences, anime de nombreuses causeries, et convainc petit à petit les paysans du district de se rassembler sous son drapeau tout neuf. En 1926, trois agrariens veveysans sont élus au Grand Conseil sur sept mandats; dès lors, le parti conservateur réalise l'ampleur du mouvement, prend peur, cesse de se gausser, et expédie sans plus attendre le notaire Kaelin, destiné pourtant à une carrière brillante à Fribourg.

Le parti conservateur tente de contrer l'influence des agrariens veveysans

Les conservateurs pensaient que lui seul pourrait enrayer le fléau paysan. M. Kaelin essaya pendant quatre ans de saper l'influence de Robert Colliard et y réussit partiellement. Par contre, ses tentatives de ravir la direction du Cercle d'Agriculture au chef agrarien s'avérèrent infécondes.

En 1931, après une rude campagne électorale, les agrariens perdirent un de leurs trois sièges au Grand Conseil, mais le regagnèrent aux élections suivantes. Nous devons comprendre à ce moment que le parti conservateur a réagi rapidement et, pourrions-nous dire, adéquatement. Sa grande victoire fut de confiner, selon moi, le parti dans le seul district de la Veveyse, en accordant des places privilégiées aux meneurs d'hommes issus des milieux agricoles des autres districts. Il fallait empêcher la contagion agraire et, surtout, attirer vers soi les chefs de file potentiels.

Parallèlement, les agrariens essayaient depuis 1928 de faire élire Robert Colliard au Conseil national. En 1928, ils ne représentaient que 5% des suffrages cantonaux, et en

⁴ Tirage à part du *Courrier Fribourgeois*, septembre 1971, auteur de l'article: Joseph Cottet, Conseiller d'Etat fribourgeois.

1931, malgré sa popularité immense acquise à la Fête des Vignerons, le syndic de Châtel-St-Denis fut encore moins bien voté. En 1935, le PAI ne publia pas de liste pour l'élection, prétextant que tous les districts n'avaient pas élu de candidats agrariens, condition impérieuse qui avait été posée par le comité du parti. Par contre, en 1939, Robert Colliard se présenta et, contre toute attente, évinça M. Jean-Marie Musy, ancien double président de la Confédération.

Ce fut une élection pénible où la formulation différente de la loi sur la représentation proportionnelle au niveau fédéral et au niveau cantonal allait jouer un rôle capital. Selon la loi cantonale fribourgeoise, c'était M. Musy qui était élu, mais avec la mise en vigueur de la loi fédérale sur la représentation proportionnelle, le siège revenait à Robert Colliard, qui nous raconte cet événement à sa manière:

«Le soir on a dit que c'était M. Musy qui était nommé. Evidemment on ne connaissait pas les règles de la proportionnelle, mais le lendemain, je reçois une lettre de Bâle, du Basler Anzeiger, qui écrivait textuellement que si les chiffres de La Liberté sont justes, ce n'est pas M. Musy qui est nommé, c'est Robert Colliard. J'ai dû déposer un recours aux chambres fédérales, et puis, évidemment, nos calculateurs de Fribourg, pourtant issus de l'Université, n'étaient pas arrivés à comptabiliser ces élections sans commettre une erreur.»⁵

Le PAI posa donc un recours, et malgré l'avis de Berne, les autorités cantonales campèrent sur leurs positions. La situation devient de plus en plus tendue alors que les jours passaient et que les articles de presse étaient publiés. M. Musy se désista finalement et permit à cet épisode de trouver un dénouement heureux pour le clan paysan.

Une des causes de l'élection de Robert Colliard fut sans doute l'alliance qu'il concrétisa avec un mouvement gruérien, appelé DAT (Défense de l'Agriculture et du Travail), et qui était, au début du moins, une aile gruérienne du parti agraire fondé initialement en Veveyse. En fait le conseiller national châtelois partagea son siège sous la coupole avec Laurent Ruffieux, chef de file de la DAT. Robert Colliard avait tenté depuis longtemps de s'attirer des amitiés et de susciter des mouvements dans le canton, et cela portait enfin ses fruits... D'autant plus qu'aux élections pour le renouvellement du Grand Conseil, en 1941, plusieurs districts allaient former des listes agraires sous le nom de DAT. Dans la Glâne d'abord, mais la liste fut retirée, dans la Sarine, ensuite, mais il n'y eut aucun élu; la Gruyère suivit: trois députés furent plébiscités, dont Laurent Ruffieux; en Veveyse enfin, la liste fut déposée sous le nom de «Liste agraire».

⁵ Entretien de la Radio Suisse Romande, émission cit.

Quelques rancunes personnelles avaient brisé le tandem Ruffieux-Colliard. Laurent Ruffieux était parti du côté jeune paysan bernois de Hans Müller⁶, s'approchant ainsi des organisations frontistes tandis que Robert Colliard se faisait tirer l'oreille pour céder son siège à son colistier de la Tour-de-Trême, comme cela avait été convenu au préalable.

Si nous examinons ces listes de plus près cependant, nous constatons que seule la liste veveysanne est réellement issue du parti agraire. Le dépôt des autres listes de la DAT était une tentative très sérieuse de la part de Gottlieb Duttweiler, fondateur de la Migros, de placer des jalons politiques dans le canton de Fribourg. Robert Colliard avait refusé de «se compromettre» avec le financier, mais il n'en fut pas de même pour Laurent Ruffieux, qui s'attira ainsi les foudres des partis conservateurs et radicaux du district de la Gruyère. Si la campagne fut calme en Veveyse, le mot houleux ne décrit que faiblement ce qu'elle devint dans la région bulloise.

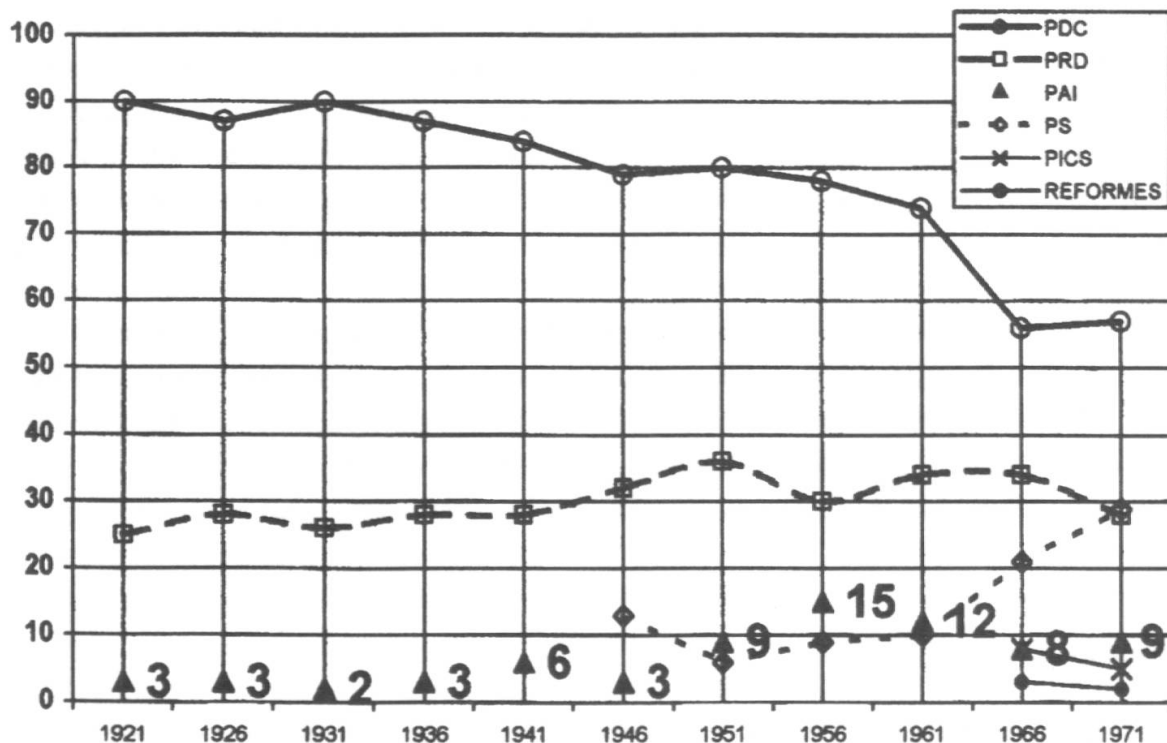
En 1946, seule la Veveyse présenta une liste et les agrariens obtinrent trois députés. Beaucoup d'analystes politiques pensèrent à ce moment que le mouvement de Robert Colliard était à bout de souffle et allait disparaître incessamment, mais il semble que les quatre ans de répit entre les deux élections furent mis à profit pour ressouder le parti, raffermir ses bases, établir une idéologie mieux ciblée et un programme plus convaincant, c'est-à-dire se démarquant davantage de celui du parti conservateur. Le parti avait souffert des espoirs déçus et il était devenu nécessaire de panser les plaies. Le comité directeur du parti fournit aussi un effort tout particulier à tisser des réseaux avec les autres districts. Et en 1951, la surprise arriva: la députation agraire au Grand Conseil tripla ses effectifs. De trois malheureux veveysans, elle passait à neuf membres de différents districts. Un élément joua d'abord un rôle primordial: la défection de Georges Ducotterd du parti conservateur, organisme impropre à satisfaire les ambitions politiques de l'ingénieur agronome et son rattachement au parti agraire offrirent aux sympathisants de Robert Colliard un argument électoral de choc. D'autre part, il y eut l'affaire Ody, chirurgien de l'hôpital cantonal qui avait rejoint les rangs agraires et s'était fait renvoyer de son poste sous le couvert de motifs peu convaincants. Une grande partie de la campagne des adversaires du PAI s'axa sur le déboulonnement du praticien, et le parti agraire put profiter de cette relative tranquillité pour gagner des électeurs, indignés par les menées contre le médecin fribourgeois. En plus, quatre listes agraires furent déposées dans le canton, la Broye, la Glâne, la Sarine et la Veveyse, et

⁶ Hans Müller s'était vu confier l'encadrement de la jeunesse BGB de Minger. Rapidement cependant, cet éducateur allait flirter avec les organisations frontistes, principalement d'extrême-gauche, ce qui entraînera sa révocation. Mais la popularité de ce dernier allait lui permettre de créer une scission dans le parti agraire bernois et de fonder la tendance jeune-paysan, avec des idées et des concepts de gauche très arrêtés.

toutes, à l'exception de la Broye, obtinrent trois mandats. Le groupe agraire s'étoffait sérieusement. Fort de ses appuis, Robert Colliard regagna son mandat de Conseiller national, perdu en 1942. Le parti était plus puissant que jamais, si puissant qu'à l'élection complémentaire pour le Conseil d'Etat, une alliance avec les socialistes et les radicaux fut tentée et elle apporta à Georges Ducotterd la chance de pouvoir entrer au sein du Gouvernement. Cet ingénieur agronome resta membre du Conseil d'Etat durant presque 20 ans. Aux élections pour le renouvellement du Conseil d'Etat de 1971, ce fut Joseph Cottet, qui, grâce une alliance avec les conservateurs cette fois, prit la succession de Ducotterd.

Apogée et déclin du PAI fribourgeois

Le jeu des alliances politiques peut sembler étrange, mais elles ont permis au parti agraire d'obtenir des résultats électoraux significatifs. Bien que les agrariens n'épousassent point les idées socialistes, il était souvent arrivé à Robert Colliard par le passé de pactiser avec le syndicat FOBB local à l'occasion d'élections communales. De même, en 1971, l'alliance avec les conservateurs a permis à Joseph Cottet d'obtenir son poste et empêcha les socialistes d'entrer au Gouvernement, résultat pour lequel les conservateurs affichaient une volonté tenace. Les alliances sont un jeu ponctuel, car



Députés au Grand Conseil fribourgeois selon les partis 1921-1971.

elles sont risquées et ne survivent souvent pas à l'élection pour laquelle elles sont créées. La période d'accroissement du parti agrarien se poursuit encore quelques années (on parvint à un maximum de 15 députés paysans au sein du Grand Conseil). Cette ère de notoriété s'éteint rapidement, principalement quand Robert Colliard se retira de la vie publique en 1960 pour des raisons de santé.

Le parti connut des difficultés énormes à retrouver un chef de file du calibre de Robert Colliard; cette carence au niveau de la direction du parti se répercuta jusque sur la base électorale. Le leader charismatique de Châtel-St-Denis s'était retiré et les électeurs ne croyaient plus beaucoup en ce mouvement. Ou peut-être alors votait-on plus facilement pour M. Colliard, dont tout le monde connaissait la droiture, l'honnêteté et le grand cœur. Joseph Cottet, Georges Ducotterd et Gabriel Kolly exercèrent une influence prépondérante à la tête du parti, mais non déterminante. Il semble aussi que la succession de Robert Colliard ait entraîné des conflits au sein même du parti. Il faut cependant observer le fait suivant: le parti agraire n'a jamais vraiment réussi à percer sur le territoire fribourgeois, malgré les efforts frénétiques de ses créateurs. Il est resté un parti voté principalement par des paysans. C'est à notre humble avis ce fait, plus que tout autre, qui l'empêche, à la différence du parti bernois, d'être le représentant véritable des classes moyennes. Nombre d'artisans et de bourgeois sont restés attachés au parti conservateur et, dès le début de l'industrialisation du canton, un nombre croissant d'ouvriers ont confié leurs espoirs aux socialistes. Nous pouvons ainsi caractériser les raisons du relatif insuccès du parti agraire en terre fribourgeoise: clivage entre gros et petits paysans qui empêche la réalisation de l'unité, manque d'appuis des organisations professionnelles agricoles, noyautées par le parti conservateur, persistance de la volonté de défendre le paysan et seulement lui, désintérêt des classes moyennes, exode rural, création dans des régions minoritaires, opposition ouverte à l'ouvrier et résistance de la part des conservateurs, bien entendu.

Ces constantes ont fortement handicapé le parti agraire fribourgeois tout au long de sa vie. Nous en voulons pour preuve le changement de dénomination du parti en UDC, Union Démocratique du Centre. La référence aux paysans est tombée progressivement en désuétude, afin de favoriser la course au centre, et, de ce fait, l'appui de la classe moyenne. D'ailleurs, de nos jours, un parti représentant uniquement les paysans serait-il envisageable?

L'idéologie agraire

Connaître l'histoire d'un parti politique ne représente qu'une branche de l'étude de ce mouvement. Il nous faut aussi analyser d'autres éléments, qui nous permettront de dresser une typologie de cette organisation. En effet, il convient de faire ressortir des

constantes, qui nous aideront à comprendre la spécificité de ce parti face à d'autres, afin de voir de quel côté, réaction ou évolution, il se place. L'idéologie agraire se veut, par nécessité, mais aussi, nous le croyons, par conviction, proche des us et des coutumes des campagnards fribourgeois. Cela devient rapidement un problème. Lorsque nous analysons cette doctrine, nous ressentons quelque mal à la séparer du programme politique des conservateurs. Or le parti agraire, mis à part le cas du Lac, a pour concurrent principal le parti conservateur; par conséquent, cette ressemblance entre les programmes ne facilite pas l'émergence d'une ligne politique personnelle du parti de Robert Colliard. Les frères ennemis n'étaient pas si éloignés dans le fond... Dès lors, du fait même que leurs doctrines étaient semblables, les deux partis «chassaient» sur le même terrain, choyaient le même électorat, même si les conservateurs, dotés de moyens plus importants, forts d'une constante et d'une tradition historiques mieux ancrées, possédaient des atouts plus considérables que le parti nouveau venu. Quelle est la volonté politique du parti des paysans?

Le parti agraire veut soutenir tous les efforts qui renforcent la prospérité économique, la justice et la paix sociale, la liberté et la vitalité spirituelle de tout le peuple. Bien qu'il se donne pour tâche spécifique de défendre les paysans, il veut défendre tous les citoyens, puisque, selon son avis, une classe agricole forte est un garant de la bonne santé économique du pays. Par conséquent, en soutenant les paysans, il désire assurer un développement harmonieux de la société. Ce n'est donc pas, comme l'ont clamé ses détracteurs, un parti de classe, puisqu'il se réclame d'une doctrine universelle. Il est différent en cela du parti socialiste, par exemple. Le parti agraire défend aussi la religion chrétienne, ou, plus prosaïquement, dans notre district, l'Eglise catholique. Ses fondements sont enracinés dans la tradition fribourgeoise catholique et le parti fait montre d'une volonté absolument manifeste de la respecter. Cela n'empêcha cependant pas ses adversaires directs de le caractériser de parti protestant, voire athée, puisqu'il était inspiré d'un mouvement né en terre réformée. Cet argument contre-électoral sera pendant trente ans une constante des critiques conservatrices. Mais nous ne pouvons aucunement accuser le parti agraire d'être antireligieux, puisque bon nombre de ses membres furent et sont des catholiques profondément croyants et pratiquants. L'on voit souvent, lors d'annonces pour des assemblées agraires, que la réunion aura lieu au Cercle d'Agriculture, après la Grand-Messe. Robert Colliard comprenait fort bien la mentalité fribourgeoise et il savait qu'une attaque directe contre l'Eglise n'était, dans le canton de Fribourg, pas envisageable. De toute manière, elle ne pourrait que se retourner contre lui et lui attirer les foudres du clergé. Il eût été contre-productif de se heurter de front à cet organisme puissant et respecté par la grande partie du peuple des campagnes.

Le mouvement paysan respecte de même la propriété privée, le droit au travail, la famille. Pour l'instant, nous ne trouvons pas de différences importantes avec la philosophie des conservateurs, si ce n'est que les conservateurs placent le respect de la

famille au premier plan. Dès lors, il ne faut pas s'étonner si ceux-ci ont rapidement combattu le parti agraire en affirmant que celui-ci n'avait pas établi de programme, se contentant de défendre la paysannerie avec une pâle copie du programme conservateur.

Mais le parti agraire place par-dessus tout la défense de l'agriculture, considérée comme l'ossature d'un Etat sain et fort. Ce parti pense que l'Etat a l'obligation d'intervenir pour offrir à la population agricole l'assurance d'un développement harmonieux. Cela implique la lutte contre la désertification des campagnes, contre l'exode rural et contre les concentrations industrielles et cartellaires. Le parti conservateur fait montre d'une même volonté, dans une mesure moindre cependant.

Le parti agraire veut aussi la sauvegarde de l'artisanat, de la petite entreprise et du commerce; même message, ou presque, de la part des conservateurs. La ressemblance continue à propos du développement harmonieux de l'industrie sur notre sol.

Le parti paysan encourage le système scolaire. En revanche, et par cela il s'éloigne des conservateurs, il est plutôt opposé à l'Université, car elle est surtout fréquentée à l'époque, par la classe aisée, puisque les bourses et les possibilités de poursuivre un cursus universitaire sont rares pour les pauvres. Nous noterons cependant que Robert Colliard était grandement favorable à cette institution. Nous le laissons s'expliquer et par ailleurs proposer une nouvelle chaire universitaire:

«J'aimerais que dans toutes ces universités, il y ait une chaire de bon sens, que l'on trouve un professeur de bon sens, parce que j'ai l'impression que le monde est gouverné par les intellectuels, mais que si l'on jette un coup d'œil sur la carte, tout ne va pas pour le mieux. Il faudrait déchirer les lois et mettre dans le tête de nos responsables le bon sens. Alors si l'on voulait trouver un professeur de bon sens pour ces universités, je crois encore qu'il faudrait le chercher à la campagne...»⁷

Ses préoccupations sont en premier lieu le maintien d'une agriculture saine, et cela passe avant tout le reste. C'est l'une des raisons pour lesquelles les artisans et les bourgeois n'auront que très tardivement une audience déterminante dans les rangs paysans. Nous en voulons pour preuve que tous les députés ou presque étaient issus des milieux de la terre. Robert Colliard était agriculteur, Gabriel Kolly aussi, Joseph Cottet avait un train de campagne et, si nous passons en revue les listes de députés, nous trouverons une très forte proportion de paysans. Une exception notoire était Georges Ducotterd, qui avait une formation d'ingénieur agronome, mais qui, par conséquent, était également proche des milieux agricoles.

⁷ Entretien de la Radio Suisse Romande, émission cit.

Dès lors, nous pouvons constater que l'idéologie du parti agraire est en parfaite adéquation avec son électorat, les membres du parti et les élus locaux. Comme les milieux agricoles sont en grande majorité fidèles aux traditions, à l'Eglise et à la Patrie, la doctrine de leur parti l'est également. Il reste donc un parti d'ordre, de tradition, se démarquant des actions trop incisives et rapides. Le parti agraire, jusqu'en 1960, sera donc profondément traditionnel, prenant souvent prise sur la réalité politique pour tenter de l'empêcher de se tourner vers le modernisme. C'est la sauvegarde d'un système de valeurs, d'un mode de vie ancestral. Nous noterons toutefois que, bien que le parti conservateur se dise progressiste à certaines périodes, il mènera le même combat sur le fond que le parti agraire.

Défense de la paysannerie et vote féminin

Nous allons maintenant quitter l'histoire de ce parti pour développer quelques objectifs politiques qu'ont poursuivis les agrariens: la défense de la paysannerie et le vote féminin.

Les députés agraires vont de tout temps défendre l'agriculture. Il nous semble toutefois que cette défense s'axe principalement sur le court terme, envisageant les avantages ou les désavantages immédiatement acquis. C'est une façon quelque peu cavalière de montrer sa volonté de conserver les choses en l'état. Quelques modifications mineures sont acceptées par le club agricole, mais sans pour autant sacrifier l'important. Cela représente une manière traditionnelle de comprendre les événements, qui perdurera au-delà des années '60. Nous noterons cependant que Robert Colliard se montrait tout à fait moderne dans ses paroles, voire provocateur. Le 2 février 1927, au Grand Conseil, il s'adresse en ces termes au gouvernement: «*Et, en même temps, il me semble qu'on importe aussi volontairement la fièvre aphteuse*»⁸, quand il parle des importations de bovins étrangers. Emile Savoy, directeur de l'Agriculture lui rétorqua que de telles paroles, sonnait très mal, «*ne devraient pas être dites dans une telle enceinte, mais réservées à l'usage exclusif des meetings, encore que les orateurs qui ne veulent pas tromper les gens s'abstiennent de telles assertions.*»⁹ Robert Colliard continue en révélant, lors du dépôt d'une motion sur les certificats de santé, que «*nous n'avons pas osé solliciter des signatures dans les autres camps, étant donné que nous sommes, nous [les agrariens], en pleine suspicion politique.*»¹⁰

⁸ Bulletin des séances du Grand Conseil du Canton de Fribourg, 1927, p. 74.

⁹ Ibid., p. 76.

¹⁰ Ibid., p. 77.

Nous voudrions mentionner une autre caractéristique: on a dit que Robert Colliard avait fondé le parti pour soulager l'agriculture. Cela est juste, certes, mais il ne faut pas oublier non plus que, à la fin de la guerre, les classes ouvrières étaient plus mal loties encore que la classe paysanne. Nous devons compter sur un certain pessimisme paysan, (traditionnel, semble-t-il), mais que nous ne pouvons historiquement pas prendre pour argent comptant. Les paysans, s'ils n'ont pas tenu le meilleur rôle dans ce théâtre séculaire, n'ont certainement pas hérité du pire non plus. C'est pour cette raison que nous devons aussi considérer avec un bémol les paroles du député châtelais en 1951:

«Devons-nous, nous les paysans, toujours subir le joug que nous impose une politique provocante à notre endroit, tandis qu'elle est généreuse pour d'autres groupes du peuple.»¹¹

Du moins, Robert Colliard était-il moderne du point de vue de l'insistance répétitive qu'il déployait afin de faire passer l'agriculture comme victime, dans le but d'obtenir de plus larges acquis de la part d'un gouvernement dont il tentait, à force, de changer la sensibilité. Cette attitude a-t-elle empêché les paysans de prendre certains tournants qui eussent été salutaires? Nul ne peut le dire. Tradition et modernité sont trop intimement imbriquées, comme le prouve la citation suivante de 1951:

«C'est par des mesures quelque peu révolutionnaires, du genre de celles qu'ont prises nos ancêtres au Grütli, que les paysans suisses assureront leur sort. Et ce sont les paysans qui ont fait la Suisse.»¹²

Le parti agraire ne se contente pas de défendre ses bastions traditionnels, tels l'agriculture. Il innove parfois, à l'instar de Robert Colliard qui demande le droit de vote pour les femmes: le 28 novembre 1945, Robert Colliard développe une motion sur le vote féminin et constate des sourires de la part des autres députés. Il leur fait alors remarquer que le vote des femmes n'est pas une idée étrange, ni nouvelle, vu qu'elle est discutée en Suisse et avancée dans certains cantons. La raison de cette motion, la justice, est évidente pour lui:

«Je poserai la question de savoir s'il est juste ou non que la femme, qui durant la période de six années de guerre, a fait preuve de qualités admirables de dévouement et

¹¹ *Bulletin des séances du Grand Conseil du Canton de Fribourg*, 1951, pp. 772-773.

¹² *Ibid.*, p. 773.

*de travail, tant au service de l'armée qu'à celui de l'arrière, où elle accomplissait très souvent des tâches même ardues, dévolues au sexe fort, avec courage et intelligence, n'a, aujourd'hui que la conflagration mondiale est terminée, plus le droit de vivre sur le même pied d'égalité que l'homme dans le domaine de la vie quotidienne sociale du pays?»*¹³

Robert Colliard nourrit le sentiment qu'il serait juste d'accorder à la femme le droit de vote. La coopération avec la femme pourra seule nous mener vers une perfection sociale. Par ses qualités de cœur, d'esprit et de clairvoyance, la femme peut nous apporter un complément indispensable à la bonne marche de l'Etat. Robert Colliard affirme que si les femmes ont un chapitre d'impôt, elles devraient pouvoir aussi voter.

La position du Vatican apporte une preuve supplémentaire que l'heure de la femme a sonné. Pie XII pense qu'il est du devoir de la femme d'entrer dans la vie publique. Robert Colliard affirme qu'il serait galant de se ranger à un avis aussi autorisé. Il recommande, pour toutes ces raisons, que l'Etat se prononce favorablement sur le droit de vote féminin.

C'est une des premières fois qu'une motion est déposée dans ce sens au Grand Conseil fribourgeois. Si l'idée n'est pas nouvelle, elle compte tout de même un nombre conséquent de détracteurs dans ce Grand Conseil fribourgeois. Les mentalités de 1945 considéraient toujours que la femme se devait de rester à la maison, de se comporter en soutien efficace pour son mari, de s'occuper de la cuisine et des enfants, et bon nombre d'hommes pensaient que seules ces occupations pouvaient être gratifiantes pour la femme. La réponse du Gouvernement, donnée quelques jours plus tard, s'apparente tout d'abord à une attaque personnelle:

*«M. Robert Colliard est un homme fort habile. Il se montre, de plus, très galant, puisqu'il est partisan de l'égalité de l'homme et de la femme en matière politique, ce qui est également une preuve de son habileté, car il veut aussi sans doute, par ce moyen, augmenter le nombre de ses électeurs.»*¹⁴

Il rappelle d'ailleurs que, après le dépôt de la motion Robert Colliard, la présidente d'une association féminine forte de 1200 membres avait écrit aux autorités pour leur faire part de son mécontentement et de son incompréhension devant cette intervention.

¹³ *Bulletin des séances du Grand Conseil du Canton de Fribourg*, 1945, p. 402.

¹⁴ *Ibid.*, p. 405.

D'après ce que nous savons, il s'agissait d'une organisation féminine singinoise, et certaines femmes de ce mouvement s'étaient même déplacées à Fribourg pour apporter cette missive en personne au Grand Conseil.

Le gouvernement fribourgeois, qui ne veut pas passer pour moins galant que Robert Colliard, conserve toutefois la motion pour étude. Il semble paradoxal, quand nous lisons ces comptes rendus, de constater la modernité du langage de Robert Colliard.

En effet, nous avons l'habitude de considérer que le parti agraire base sa politique sur un certain fondamentalisme paysan, que cette politique n'est souvent que le reflet d'une envie de repli sur soi d'une société en pleine mutation. Or, ici, le chef agraire nous montre une image contrastée de son parti: il est l'un des premiers à encourager le vote féminin et ses raisons se ramènent principalement à la perception de la mutation de notre société. Des pays étrangers ont accordé le droit de vote aux femmes, pourquoi pas nous? La référence qu'il fait au Vatican n'est placée ici que pour renforcer sa thèse. L'Eglise le permet, alors pourquoi pas nous? Les idées nouvelles sont la plupart du temps prônées par des minorités agissantes, et nous en voyons ici une parfaite illustration.

Robert Colliard et le parti agraire: entre tradition et modernité

Il est facile de coller des étiquettes à des personnes, d'une manière presque manichéenne, en disant d'elle gauche ou droite, bon ou mauvais, ancien ou moderne. Le combat est bien plus celui de la justice, en rapport toujours avec une certaine éducation inculquée dès le plus jeune âge. Il faut prêter la plus grande attention à séparer les notions de modernisme et de progrès, car les deux termes ne sont pas synonymes; surtout prendre le scalpel le plus aiguisé pour enfin distinguer les notions de moderne et de bien, car le second n'est pas justifiable du premier. Faisons attention à toujours ménager une place pour le bonheur. Et, pour le bonheur, la seule mesure est l'humain, pas le progrès. Au fil de cette étude, c'est aussi ce que nous prouve Robert Colliard: unanimement apprécié pour ses qualités humaines, il a gagné le respect de ses adversaires et a sensibilisé l'électorat aux problèmes humains de l'agriculture en particulier.

Il en est de même pour le parti agraire. Une voie moderne, ou une voie ancienne? Vers quels rivages abonde-t-il? Un statu quo ou une dérive vers une droite plus... zurichoise? Enfin, schisme ou réconciliation? Nul ne saurait le prédire. Il ne nous reste qu'à espérer que le parti fribourgeois se souviendra de ses racines profondes, gardera en mémoire l'allant de ses créateurs et de ses chefs de file. Robert Colliard, homme traditionnel par ses principes et son éducation, mais moderne par ses actions et sa conception de la lutte politique, a fondé un parti naturellement traditionnel, adapté à sa clientèle, mais possédant la capacité de se consacrer à la poursuite d'objectifs ponctuels tournés vers la modernité... Un parti qui cherche à suivre un monde en pleine mutation,

monde qui ne sait lui-même pas trop quelle direction il doit emprunter! Les Fribourgeoises et Fribourgeois entre tradition et modernité, c'est bien sûr l'histoire de Robert Colliard et du parti agraire, mais c'est aussi l'histoire de chacun de nous et du rôle que nous sommes appelés à jouer dans notre société.